



Assemblée générale

AG/PAL/1248

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

**Comité pour l'exercice des droits
inaliénables du peuple palestinien**
346^e séance - matin

**L'AGRESSION D'ISRAËL CONTRE GAZA VISE À SABOTER L'OCTROI DU STATUT D'ÉTAT
OBSERVATEUR AU SEIN DE L'ONU À LA PALESTINE, ACCUSE L'OBSERVATEUR
PERMANENT DE LA PALESTINE**

**Réuni ce matin sur la situation au Moyen-Orient, le Comité pour l'exercice
des droits inaliénables du peuple palestinien a adopté quatre projets de résolution**

« Les israéliens s'appuient sur de nombreux prétextes pour lancer l'agression actuelle contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza. Mais la principale raison de cette attaque est de saboter les efforts palestiniens visant à faire adopter le projet de résolution demandant que la Palestine jouisse du statut d'État observateur au sein des Nations Unies, un texte qui sera présenté à l'Assemblée générale le 29 novembre prochain », a affirmé l'Observateur permanent de la Palestine auprès des Nations Unies, M. Riyad Mansour, devant le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien.

Le Comité s'est réuni ce matin pour faire le point de la situation dans le Territoire palestinien occupé et a adopté quatre projets de résolution qui portent respectivement sur les activités du Comité; sur la Division des droits des Palestiniens du Secrétariat, sur le Programme spécial d'information du Département de l'information du Secrétariat, et sur le règlement pacifique de la question de Palestine. Ces projets de textes seront soumis à l'Assemblée générale pour adoption. Le Comité a également entendu un exposé du représentant à New York de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), M. Richard Wright.

Le Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, M. Abdou Salam Diallo (Sénégal), a exprimé sa profonde préoccupation suite à l'opération militaire à grande échelle qu'Israël a lancée la semaine dernière contre la bande de Gaza. À ce jour, 94 Palestiniens ont été tués, y compris 50 civils, dont plusieurs enfants, et trois civils israéliens ont trouvé la mort à la suite d'un tir de roquette provenant de Gaza, a indiqué le Président du Comité. Poursuivant son intervention, M. Diallo a présenté les faits nouveaux intervenus depuis la dernière réunion du Comité en octobre dernier, citant notamment la dernière réunion de ce Comité, et la tenue d'une réunion publique du Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient. Parmi les événements survenus sur le terrain, le Président du Comité a cité l'approbation par les autorités d'Israël de la construction de 797 logements nouveaux à Jérusalem-Est; la tenue d'élections municipales à Gaza et en Cisjordanie, et sur un plan différent, la remise du rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme dans les territoires occupés, recommandant le boycottage des entreprises qui tirent une partie de leur chiffre d'affaires des activités menées dans les colonies israéliennes. Enfin, il a évoqué le projet de résolution visant à accorder le statut d'État observateur à la Palestine, dont l'Assemblée doit être saisie dans les jours qui viennent.

Dans son exposé au Comité, l'Observateur permanent de la Palestine auprès des Nations Unies, M. Riyad Mansour, a rappelé les efforts menés par l'Autorité palestinienne depuis le début de l'agression israélienne contre la bande de Gaza il y a cinq jours. À ce titre il a cité les lettres adressées au Conseil de sécurité dans le but de lui fournir des détails et des éléments de preuve au sujet des crimes commis par Israël dans la bande de Gaza, ainsi que la convocation d'une réunion des ambassadeurs arabes auprès des Nations Unies et une entrevue avec le Président du Conseil de sécurité.

L'Autorité palestinienne avait espéré que le Conseil de sécurité allait prendre les responsabilités qui lui incombent et exiger qu'un terme soit mis à l'agression dont est victime le peuple de Gaza, comme il l'avait fait le 28 décembre 2008 après plusieurs jours d'attaques israéliennes contre la bande de Gaza, a expliqué M. Mansour. Cependant, à ce jour, le Conseil de sécurité n'a toujours pas adopté une attitude similaire, a-t-il regretté, en expliquant cette attitude du Conseil par l'opposition manifestée d'un de ses membres permanents, une des plus grandes puissances qui y siège. La délégation palestinienne est profondément déçue par ce manque de réaction du Conseil de sécurité et par le fait qu'il n'ait pas été en mesure de mettre un terme à l'agression que subit le peuple palestinien, compte tenu du fait que le Conseil est l'instance principale des Nations Unies chargée de veiller au maintien de la paix et de la sécurité à travers le monde. L'agression israélienne qui a déjà tué 103 Palestiniens dans la bande de Gaza, dont une majorité d'enfants, a atteint son pic hier après le meurtre délibéré de 11 membres d'une même famille, a rappelé M. Mansour avant d'exhorter le Conseil de sécurité à faire entendre sa position et à demander un arrêt immédiat des hostilités menées contre le peuple palestinien.

M. Mansour a également indiqué qu'il avait eu une entrevue avec le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, qui doit se rendre dans la région sous peu.

Il a réitéré la position exprimée par le Président Mahmoud Abbas, qui a clairement indiqué qu'il s'agit bien d'une agression contre la Palestine toute entière et non pas contre un groupe en particulier.

« Les Israéliens ont de nombreuses raisons de lancer cette agression contre le peuple palestinien. Mais la principale est leur volonté de saboter les efforts palestiniens visant à faire adopter le projet de résolution qui nous donnerait le statut d'État observateur aux Nations Unies », a affirmé M. Mansour. Il a demandé à tous les États Membres de bien vouloir se porter coauteurs de ce projet de texte qui, d'ores et déjà a été très bien accueilli par les États Membres. À ce sujet, M. Mansour a indiqué que les ministres de l'Union européenne étaient sur le point de prendre une décision sur ce texte, et a émis l'espoir de les voir entériner ce projet. « Nous espérons que l'Europe sera du bon côté de l'histoire », a-t-il déclaré.

Compte tenu de la signification du 29 novembre 2012 pour le peuple palestinien, la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien aura cette année un sens très particulier dans la mesure où elle sera l'occasion pour la communauté internationale de reconnaître l'État de Palestine comme État observateur au sein des Nations Unies, a-t-il fait remarquer.

Suite à cet exposé, le représentant de Cuba a invité le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien à saisir le Président du Conseil de sécurité pour lui demander une intervention concrète du Conseil, face aux récentes hostilités israéliennes contre les habitants de la bande de Gaza. L'Observateur permanent de la Palestine, M. Ryad Mansour, a salué cette proposition qui contribuerait aux efforts collectifs visant à mettre un terme aux violences contre le peuple palestinien. Le représentant de la Turquie a également exigé que les Nations Unies et le Conseil de sécurité, en particulier, réagissent.

De son côté, M. Wright, représentant de l'UNRWA à New York, a expliqué que depuis le début des attaques militaires israéliennes, toutes les écoles et les hôpitaux de Gaza sont fermés jusqu'à nouvel ordre, et que des installations de l'UNRWA ont été touchées. Cependant, l'UNRWA a ouvert des centres d'accueil dans le but de réduire les souffrances des civils, a-t-il indiqué. Dans l'immédiat, les besoins de l'UNRWA se chiffrent au total à 12,7 millions de dollars dont 6 millions pour l'aide alimentaire d'urgence, a précisé M. Wright. Un million et demi de dollars iraient à la réparation des abris détruits, et 400 000 dollars à l'achat de médicaments, a-t-il chiffré. Ce montant pourrait évoluer en fonction de la détérioration de la situation, a-t-il ajouté.

S'agissant de la situation en Syrie, M. Wright a indiqué que la situation dans ce pays avait aussi accru les besoins en matière d'assistance pour les réfugiés. De nombreuses personnes ont été déplacées, alors qu'ailleurs les capacités d'accueil sont limitées, a-t-il dit. À moins que l'UNRWA n'obtienne une aide supplémentaire, les capacités d'action de l'Office seront nulles d'ici à janvier 2013, a-t-il prévenu. En Cisjordanie, les pratiques israéliennes, en particulier la politique de colonisation au profit de colons juifs et de déplacement des populations palestiniennes, ont eu des impacts sur les activités de l'UNRWA. Il en est de même au Liban où il est nécessaire de reconstruire le camp de Nahr el-Bared, détruit en 2011, a dit M. Wright.

* *** *